

## POMPAGE À VIDE

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

*« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »*

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

### CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

#### **Pour l'entreprise (session en entreprise)**

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local pour la session de formation

#### **Pour le participant**

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

### CLIENTÈLE VISÉE

Les opérateurs de camions aspirateurs et les superviseurs

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre le participant capable d'identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors du pompage à vide et d'appliquer les mesures de prévention appropriées.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CONTENU DU COURS

À la fin de la session de formation, le participant sera en mesure :

1. Identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors du travail de pompage à vide, notamment :
  - Les risques électriques
  - Les risques de chute
  - Les risques liés à la nature des produits pompés
  - Produits chimiques
  - Eaux usées
  - Les risques liés à la contrainte thermique
  - Les risques liés à l'utilisation et l'entretien inadéquats des équipements
  - Les risques liés à la succion et aux coups de fouet
2. Identifier des moyens de prévention susceptibles de réduire les risques de lésions professionnelles chez les opérateurs de camion-pompe.
3. Situer ces mesures de prévention par rapport aux cinq étapes de la journée de travail soit :
  - La préparation avant le départ
  - L'accueil à l'entreprise cliente et la préparation du chantier
  - L'exécution du pompage
  - La fermeture du chantier
  - Le déchargement et le retour à l'entreprise de services

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation assistés d'outils audiovisuels

## MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Guide - Le nettoyage industriel par pompage à vide
- Fiche technique - Les détecteurs multigaz
- Exercices

## ÉVALUATION

Évaluation des connaissances permettant l'acquisition des compétences au début et à la fin

## DURÉE

4 heures de contenu théorique

## ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée, et ce en deux formats : 8,5" x 11" et 3" x 2".



VIA PRÉVENTION